





# RENFORCER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA CORSE







# RAPPORT D'ACTIVITES Année 2020

Avril 2021

#### **Table des matières**

1/ LE PROJET ISSU DE LA CONCERTATION EN 2019	3
1.1 - Pourquoi renforcer la liaison SACOI ?	3
1.2 - La concertation en 2019	4
Les procédures de concertation	
La concertation avec le public	5
La concertation avec les parties prenantes en 2020	8
2/ LA CONCERTATION ET LES ETUDES EN 2020	12
2.1 – Un an pour affiner le projet	12
<ul> <li>Un double objectif pour 2020 : la poursuite des études et la préparation du dossier d'enquête</li> </ul>	
La gouvernance du projet en vue de son instruction	13
2.2 – Le déroulement des études en 2020	14
Les échanges avec les comités	14
Les rencontres avec les organismes experts pour approfondir des études	16
Point sur les études réalisées en 2020	20
2.3 - La concertation avec le public sur la recherche des tracés	23
Les échanges avec le public	23
La concertation en période de crise sanitaire	
En conclusion	28

# 1/LE PROJET ISSU DE LA CONCERTATION EN 2019

# 1.1 - Pourquoi renforcer la liaison SACOI?

Le projet SACOI3 consiste à :

- renouveler les stations de conversion de Lucciana en Haute-Corse, Suvereto (Toscane) et Codrongianos (Sardaigne) en Italie;
- remplacer les câbles et réaliser des travaux d'entretien des pylônes de la ligne aérienne existante entre Lucciana et Bonifacio;
- installer de nouveaux câbles souterrains et sous-marins entre la Sardaigne, la Corse et l'Italie dans les secteurs Sud Bastia et Bonifacio.

L'objectif est d'augmenter de 100 MW la capacité de transit sur la ligne. Ce gain de puissance permettra de doubler la capacité de soutirage de la station de conversion de Lucciana : SACOI alimentera la Corse à hauteur de 100 MW en fonctionnement normal et jusqu'à 150 MW en cas de défaillance de la deuxième liaison venant de Sardaigne (SARCO).

Ces dispositions visent à renforcer la sécurité d'alimentation électrique de l'île tout en permettant l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique corse.



Le projet est donc décomposé en trois parties :

Au sud de Bastia : remplacement des lignes venant d'Italie par de nouveaux câbles raccordés à la future station de conversion de Lucciana ;

**Sur la partie centrale :** remplacement des câbles existants sur la ligne aérienne actuelle ;

A Bonifacio: remplacement des lignes (sous-marines et souterraines) la liaison venant de Sardaigne par de nouveaux câbles raccordés à la ligne aérienne existante via le poste de transition existant ou un nouveau poste à créer.





### 1.2 - La concertation en 2019

## Les procédures de concertation

En 2019, le projet SACOI3 fait l'objet de trois procédures de concertation complémentaires, qui s'inscrivent dans une étape préalable à la phase d'instruction administrative et d'enquête publique.

En tant que projet de développement du réseau public de distribution d'électricité supérieur à 63 000 volts, il est régi par la **circulaire "Fontaine"** (du nom de la ministre de l'époque, Nicole Fontaine), ayant pour finalité « de définir, avec les élus et les associations représentatives des populations concernées, les caractéristiques du projet ainsi que ses mesures d'insertion environnementale [...] ».

Cette concertation, placée sous l'égide du préfet de département, se déroule sous la forme de réunions de concertation avec les parties prenantes concernées : élus locaux, services de l'État, représentants socio-économiques et associatifs.

D'autre part, le projet SACOI3 est désigné **Projet d'Intérêt Commun (PIC)**, en tant que projet partagé entre deux États-membres de l'Union européenne (la France et l'Italie). Ce type de projet engage le maître d'ouvrage à « une transparence accrue et une participation du public à travers un dispositif de concertation adapté ».

Dans ce cadre, afin d'impliquer les habitants du territoire, EDF et TERNA ont fait le choix de réaliser une concertation préalable du public conforme au Code de l'environnement. Ils ont pour cela saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) le 25 juin 2019 afin de solliciter l'accompagnement d'un garant.

Le 3 juillet 2019, la CNDP a désigné comme garants de cette concertation Bernard-Henri LORENZI et Jacques ROUDIER. La CNDP a d'autre part recommandé que le dispositif de concertation soit articulé avec celui mis en place au titre de la circulaire "Fontaine".

Les réunions de concertation Fontaine ont eu lieu les 10 et 11 septembre 2019.

La concertation préalable a eu lieu du 30 septembre au 22 novembre et s'est ainsi déroulée entre les deux étapes de la concertation Fontaine.







## La concertation avec le public

La concertation publique s'est déroulée du 30 septembre au 22 novembre 2019 sous la forme :

- de rencontres avec les habitants (deux vagues de réunions dans des communes concernées par le projet),
- d'une plateforme internet pour favoriser la contribution du plus grand nombre,
- **et d'auditions avec des parties prenantes** (collectivités, organismes publics, représentants socio-économiques, associations...).

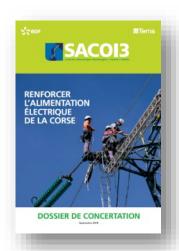




Réunions et ateliers à Furiani et Bonifacio, les 12 et 13 novembre



Site internet dédié au projet



Plusieurs documents ont été mis à disposition du public pour qu'il puisse prendre connaissance du projet :

- un dossier de concertation (ci-contre)
- une brochure d'information
- des panneaux d'information
- un site internet dédié au projet.





#### Les enseignements des échanges avec le public

Les échanges avec le public et les parties prenantes, que ce soient lors des journées territoriales, des ateliers, des auditions ou sur les registres numérique ou papier, ont permis d'évoquer de nombreux sujets avec les maîtres d'ouvrage.

Ces sujets de discussion ont essentiellement porté sur :

- Le projet SACOI3, ses enjeux et son opportunité, ainsi que la concertation et les études associées,
- Les effets de la liaison sur son environnement naturel et humain et les effets des travaux,
- Les enjeux sur chacun des secteurs, du Sud Bastia à Bonifacio en passant par la Plaine orientale.

La concertation du public a ainsi permis de faire évoluer le projet envisagé par les maîtres d'ouvrages.

#### Au sud de Bastia

Deux scénarios étaient proposés. La concertation publique a éclairé sur le fort rejet par la population du scénario nord qui s'appuie sur l'entretien de la ligne actuelle. Le scénario passant par le sud du Golo a, à l'inverse, été plébiscité.

Une association de citoyens a ainsi été créée : le collectif pour la Solution Sud Golo.



#### A Bonifacio

Deux scénarios étaient également proposés. La concertation publique a permis de souligner les forts enjeux environnementaux en mer pour le scénario Piantarella, alors que le scénario Cala Sciumara apparaissait plus favorable de ce point de vue.

Au final, un troisième scénario est apparu, consistant à prolonger le fuseau Cala Sciumara jusqu'au nouveau poste de transition envisagé au nord de l'aire d'étude dans le cadre du scénario Piantarella.



#### Sur la partie centrale entre Lucciana et Bonifacio

Le projet consistant principalement à remplacer les câbles de la ligne aérienne existante, le public s'est peu mobilisé lors de la concertation. Les contributions relevées dans le secteur insistaient sur la nécessité de minimiser les impacts de ces travaux d'entretien sur l'activité agricole.





#### Les recommandations des garants de la concertation



Les garants ont publié le 17 décembre 2019 un bilan de la concertation et émis leurs **recommandations**, notamment en ce qui concerne les modalités de poursuite de l'information et de la concertation avec le public :

- Maintien du site internet
- Création d'une newsletter
- Organisation de temps d'échanges réguliers pour présenter les décisions prises, l'étude d'impact, les travaux envisagés, etc.

## Les engagements des maîtres d'ouvrage



Ainsi, EDF et Terna ont pris **plusieurs engagements** en vue de la poursuite du projet :

- Intégrer à l'analyse multicritères pour le fuseau au sud de Bastia les contraintes du scénario nord et la préférence exprimée par le public pour la solution Sud Golo;
- Modifier le scénario Cala Sciumara afin de le prolonger en souterrain jusqu'aux limites nord de l'aire d'étude et ainsi étudier la possibilité de supprimer les quatre premiers pylônes sur la commune de Bonifacio;
- Et plus globalement poursuivre l'information et les échanges avec le public, conformément aux recommandations des garants.





## La concertation avec les parties prenantes en 2020

Le 6 mai 2020, le préfet de Haute-Corse a validé les fuseaux de moindre impact du projet SACOI3, suite à la concertation organisée avec le public à l'automne 2019, puis aux réunions avec les parties prenantes en février 2020.

#### Les décisions prises en concertation

Conformément à la circulaire Fontaine, les fuseaux de passage des futurs câbles sous-marins et souterrains ont été présentés aux parties prenantes de la concertation lors de réunions placées sous l'égide du préfet de Haute Corse, le 5 février 2020 à Sartène et le 7 février à Bastia (photo ci-contre).

Services de l'État, organismes publics, représentants socio-économiques, élus locaux et associations de riverains et de défense de l'environnement se sont réunis pour examiner les fuseaux proposés par EDF et TERNA.



Intervenants lors de la réunion de concertation du 7 février 2020 à Bastia





#### Les fuseaux de moindre impact

#### A sud de Bastia

Le fuseau retenu consiste à faire atterrir les câbles marins au sud du Golo afin de rejoindre le plus directement possible la station de Lucciana. Cette solution permet de supprimer la ligne aérienne existante entre Bastia et Lucciana. Elle a été largement plébiscitée par le public lors de la concertation.



#### A Bonifacio

Le fuseau retenu tire le meilleur parti des deux fuseaux proposés. Il s'appuie sur le tracé de la ligne aérienne existante, ce qui évite d'impacter un nouveau secteur, puis se prolonge vers le nord où un nouveau poste de transition entre les câbles souterrains et aériens devra être construit. Cette solution permet d'étudier la possibilité de supprimer environ 1,5 km de la ligne aérienne existante.



Ces choix tiennent compte des études environnementales et techniques et des enseignements de la concertation préalable avec le public.





#### Les enseignements pour la poursuite du projet

L'articulation étroite entre les différentes procédures de concertation a permis de conforter les décisions prises par les autorités compétentes, en l'occurrence le préfet de Haute-Corse.

Ainsi, les analyses multicritères qui ont conduit aux choix des fuseaux « sud Golo » dans le secteur de Bastia et « Cala Sciumara adapté » à Bonifacio ont été partagées avec le public lors des ateliers organisés en novembre 2019.

#### L'information et la participation du public jusqu'à l'enquête publique

La participation du garant de la concertation publique aux réunions en préfecture témoigne de cette articulation entre les deux procédures et de la volonté de tous de construire un projet le mieux intégré dans son environnement naturel et humain.



Les porteurs de projet ont choisi de poursuivre le projet dans le même état d'esprit de transparence et d'écoute qui a prévalu tout au long de l'année 2019. Sur demande des maîtres d'ouvrage, la Commission Nationale du Débat Public a ainsi prolongé la mission de Bernard-Henri LORENZI (photo ci-contre) jusqu'à l'enquête publique.

#### Des points d'attention pour la recherche des tracés

Les réunions avec les parties prenantes ont permis de faire émerger des points d'attention pour la recherche des tracés à l'intérieur des fuseaux.

En effet, l'étape suivante consiste à identifier un tracé précis pour le passage des deux câbles depuis la mer jusqu'à leur point de raccordement avec le réseau existant en Corse, la station de Lucciana au sud de Bastia et le poste de transition à Bonifacio.

Chaque secteur présente des particularités à prendre en compte.





#### Au sud de Bastia

Trois secteurs à enjeux sont identifiés :

- Le passage des herbiers de posidonies en mer le long du littoral;
- L'atterrage au niveau de la plage de Cap Sud en tenant compte du projet du Conservatoire du littoral sur le site de Mucchiatana;
- La traversée du fleuve Golo.



Les herbiers de posidonies : une espèce particulièrement surveillée en méditerranée

#### A Bonifacio

Les enjeux dans le secteur concernent essentiellement :

- le franchissement du littoral à la Cala Sciumara dans un secteur très accidenté et pour lequel la faisabilité technique d'un forage dirigé n'est pas certaine;
- l'intégration du poste de livraison dans son environnement sur un site à proximité de la ligne existante.



Site de la Cala Sciumara : un littoral rocailleux et accidenté à franchir





# 2/LA CONCERTATION ET LES ETUDES EN 2020

# 2.1 - Un an pour affiner le projet

# Un double objectif pour 2020 : la poursuite des études et la préparation du dossier d'enquête

La concertation avec les parties prenantes et la concertation préalable du public ont permis de cadrer certaines caractéristiques du projet, et tout particulièrement les fuseaux de moindre impact pour le passage des câbles sous-marins et souterrains au sud de Bastia et sur Bonifacio.

Une décision traduite dans les comptes-rendus de fin de concertation signés par le Préfet de Haute-Corse le 6 mai 2020.

Si ce document clôt la procédure de concertation dite « Fontaine », il ne signe pas la fin de la concertation sur le projet, bien au contraire. Il est le point de départ de la phase d'instruction du dossier, qui intègre l'enquête publique et toutes ses étapes préparatoires d'études et de concertation.

Ainsi, tout au long de l'année 2020, des études approfondies ont été engagées et les échanges avec les parties prenantes et le public se sont poursuivies.

EDF et Terna ont ainsi poursuivi ensemble deux objectifs :



 la poursuite des études techniques et environnementales permettant de définir le passage des câbles à l'intérieur des fuseaux de moindre impact;



 l'élaboration du dossier d'enquête à travers la préparation des procédures applicables au projet et la mise au point du dossier.



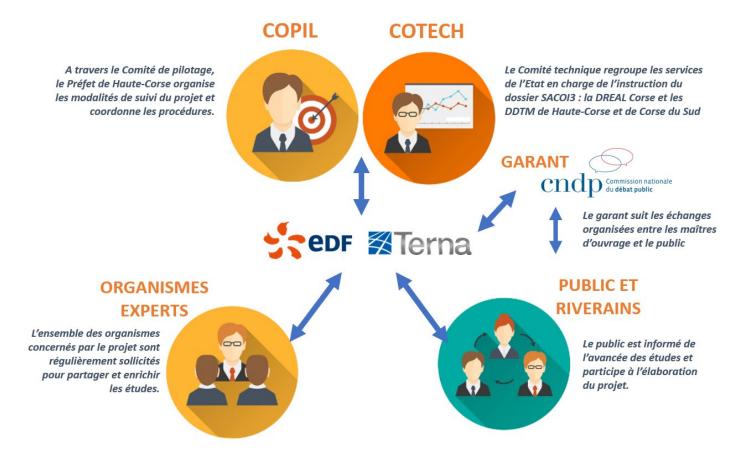


## La gouvernance du projet en vue de son instruction

Un projet comme celui de SACOI3 mobilise un grand nombre d'organismes publics, services de l'État, collectivités, associations, etc. Les procédures qu'il implique sont complexes et les décisions à prendre sont cruciales pour l'avancée du dossier.

Une organisation adaptée doit être mise en place pour préparer pour le mieux la phase d'instruction du dossier.

Pour le projet SACOI3, cette organisation repose sur un système de gouvernance permettant d'impliquer l'ensemble des parties prenantes du projet :







# 2.2 - Le déroulement des études en 2020

# Les échanges avec les comités

#### Le comité de pilotage du projet (COPIL)

Le comité de pilotage est présidé par préfet de Haute-Corse, préfet coordonnateur pour le projet SACOI3, qui organise les modalités de suivi du projet et coordonne les procédures.

Le préfet préside les comités de pilotage réunissant les porteurs de projet et les services de l'État concernés.

Le COPIL permet d'informer sur l'avancement du projet, les échéances et enjeux à venir et de prendre les décisions nécessaires au projet sur proposition des services et des porteurs de projet.

Il se réunit environ tous les 6 mois.

#### 3 réunions du comité de pilotage ont eu lieu en 2020 :

Janvier	Juillet	Décembre
Préparation des réunions de	Point d'étape suite au	Bilan annuel (point sur les
concertation pour le choix des	confinement sanitaire du 2 <sup>ème</sup>	études) et examen des
fuseaux de moindre impact	trimestre et sur le lancement	procédures liées à l'instruction
(réunions « Fontaine » phase 2)	des études techniques	du dossier





#### Le comité technique (COTECH) pour la préparation du dossier d'enquête

Ce comité regroupe les services de l'État en charge de l'instruction du dossier SACOI3.

Il est composé, a minima, de représentants :

- o de la **DREAL Corse** (direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- o des **DDTM 2A et 2B** (directions départementales des Territoires et de la Mer de Haute-Corse et de Corse du Sud).

Le COTECH consulte les différents services, les invite si besoin aux réunions et met en relation, si nécessaire, les maîtres d'ouvrage avec des interlocuteurs spécifiques (experts...).

Le COTECH permet de partager l'ensemble des sujets en lien avec la préparation du dossier d'enquête et les procédures associées. Cette organisation permet de coordonner et de simplifier la mobilisation des différents services en fonction des sujets abordés.

**18 réunions du COTECH ont été organisées en 2020** en permettant notamment de bénéficier de l'appui et de l'expertise des services de l'État pour :



 Préciser la méthodologie pour les inventaires environnementaux terrestres et marins;



O Définir la structure des pièces du dossier d'enquête ;



O Clarifier les différentes procédures applicables au projet ;



 Echanger sur les déclinaisons pratiques de la réglementation pour le projet SACOI3.

Ce travail approfondi permet de préparer l'ensemble des pièces du dossier dans les meilleures conditions, en identifiant le plus en amont possible les attentes réglementaires et les spécificités liées au projet SACOI3.





# Les rencontres avec les organismes experts pour approfondir des études

Les enjeux en Corse sont multiples : patrimoine, biodiversité, urbanisme... Ils doivent tous être pris en compte dans l'élaboration du projet et dans la définition de ses mesures d'accompagnement.

Chaque enjeu à fait l'objet d'études approfondies, en lien avec les organismes locaux concernés chacun dans son domaine d'expertise.

Ainsi, ce sont plusieurs dizaines de rencontres qui ont été organisées avec ces organismes experts tout au long de l'année 2020.

#### Patrimoine et archéologie

De par la richesse de son histoire, la Corse dispose d'un patrimoine important dont une partie est encore inconnue sur le territoire Corse ou ensevelie sous les fonds marins.

SACOI3 – qui concerne le patrimoine archéologique terrestre et maritime - doit donc intégrer cette dimension dans la définition du projet mais aussi pour anticiper les modalités les mieux adaptées pour les travaux.

#### L'archéologie terrestre

Le service en charge de l'archéologie terrestre au sein de la direction régionale des Affaires Culturelles de Corse (DRAC) a été sollicité afin d'anticiper les enjeux archéologiques à prendre en compte depuis l'atterrage et tout le long des tracés des câbles.

Ces rencontres ont permis de présenter le projet et d'identifier les travaux présentant des enjeux archéologiques potentiels, notamment les lignes souterraines envisagées dans le secteur « Sud Bastia » au sud du Golo et sur Bonifacio.

Au regard de la nature des travaux, il n'apparaît pas pertinent de réaliser des fouilles préventives en amont du projet. Les prescriptions seront fixées en réponse au dossier d'enquête, dans le cadre de la procédure d'instruction.

Une attention particulière devra être portée aux modalités des chantiers des lignes souterraines. Le dispositif le plus adapté sera proposé et des modalités de suivi seront mises en œuvre : personnel spécialisé mobilisé pour venir effectuer des visites de contrôle lors de l'ouverture de la tranchée, puis tout au long du chantier.



Exemple de tranchée pour câbles électriques



La Canonica, site archéologique au sud de Bastia. Le tracé de la future ligne SACOI3 évite le secteur.





#### L'archéologie maritime

Le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) est un département du Ministère de la Culture en charge de l'archéologie sous-marine.

L'enjeu d'archéologie maritime fera l'objet d'une convention spécifique passée entre les maîtres d'ouvrage et le DRASSM.

Celle-ci permettra de définir certaines prescriptions à prendre en compte, notamment dans le choix final du tracé.

Les études en mer menées à l'été 2020 ont été l'occasion de réaliser une première caractérisation de la présence éventuelle d'épaves dans l'emprise de chacun des fuseaux de moindre impact (au sud de Bastia et sur Bonifacio). Ces données sont en cours d'analyse par le DRASSM pour identifier les éventuels points d'intérêt particuliers qui nécessiteront des analyses in situ plus précises.

Le but est ensuite d'ajuster le cheminement des câbles pour éviter les épaves qui auraient été identifiées.





Plusieurs campagnes ont été effectuées en mer en 2020, notamment pour inventorier les épaves



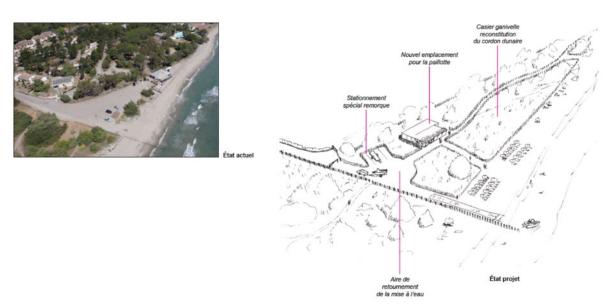


#### Urbanisme, aménagement et déplacements

Des rencontres avec le **Conservatoire du Littoral** ainsi que différents services de la Collectivité de Corse, comme l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse ou le service d'exploitation des voieries, ont permis d'identifier des enjeux spécifiques liés aux choix d'aménagement dans les secteurs traversés par les futurs ouvrages.

#### L'aménagement du littoral à Cap Sud (Venzolasca)

C'est le cas au sud du Golo sur la commune de Venzolasca dans le secteur d'atterrage des câbles près du village de vacances Cap Sud. Le Conservatoire du littoral porte un projet d'aménagement sur le site de Mucchiatana. EDF et Terna se sont engagées à proposer des solutions techniques d'atterrage qui soient compatibles avec l'aménagement prévu.



Projet d'aménagement porté par le Conservatoire du Littoral sur le site de Mucchiatana à Venzolasca

#### Déplacements et circulation routière

Lors de la concertation préalable du public en 2019, la volonté de privilégier un passage des câbles sous les voiries existantes pour limiter l'impact sur l'environnement, les propriétés privées et les exploitations agricoles a été plébiscitée.



Le choix du fuseau « sud Golo » dans le secteur au sud de Bastia a d'ailleurs été retenu notamment parce que le réseau routier est moins fréquenté qu'à proximité de l'agglomération bastiaise.

Les routes identifiées pour la pose des câbles souterrains sont exploitées par la Collectivité de Corse. Plusieurs réunions ont été organisées avec le **Services d'exploitation des voiries** afin de mieux cerner les exigences liées au chantier (transports exceptionnels, gestion des fermetures de voiries, information des usagers...) et à la réalisation des ouvrages (remise en état après travaux).





#### Environnement et biodiversité

Les enjeux environnementaux sont importants en Corse, et singulièrement en milieu maritime.

L'Office de l'Environnement de Corse (OEC) suit ces enjeux et entretient des relations étroites avec les équipes EDF et Terna en charge du projet SACOI3. De même, des experts de l'Université de Corte spécialisés dans les enjeux maritimes ont également été sollicités pour apporter toute leur expertise.

#### Le projet de réserve naturelle maritime porté par l'OEC

L'un des sujets majeurs concerne la création de la réserve naturelle de Corse qui s'appuie sur le Grand herbier de posidonies de la côte orientale et couvre une superficie de 22 600 ha.

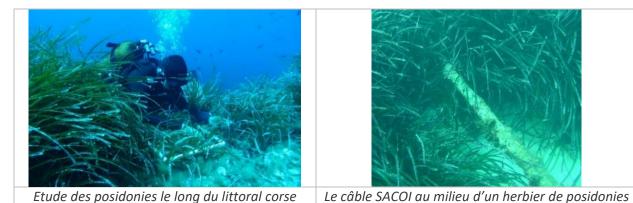
Ce projet de réserve porté par l'OEC a été relancé en 2019 et devrait être créé dans les prochaines années, en 2022 ou 2023. Son processus de création prévoit une phase de concertation prévue en 2021. Le projet SACOI y sera associé.

#### Les mesures d'accompagnement et de compensation pour la traversée de la réserve

La réserve couvrant la quasi-totalité du littoral oriental de l'île, les câbles devront obligatoirement la traverser.

Cet enjeu ne pouvant être évité, des modalités seront étudiées pour en réduire au maximum l'impact, notamment pendant la phase de pose des câbles. En effet, les études ont permis de démontrer que la présence du câble SACOI depuis près de 40 ans n'avait pas empêché les posidonies de se développer tout autour du câble.

Le principal point d'attention concerne donc la phase travaux et des mesures doivent être définies pour en compenser les éventuels effets.



Dans le cadre des mesures d'accompagnement et de compensation qui seront fixées pour le projet SACOI3, l'Office de l'Environnement de Corse sera sollicité pour aider les porteurs de projet à définir les actions d'accompagnement et de suivi les plus opportunes à mettre en œuvre.

Parallèlement, de nombreuses réunions ont été organisées avec **l'Université de Corte** pour partager le savoir-faire entre les pratiques en Italie et en France. L'objectif est d'identifier les meilleures solutions permettant de limiter les effets sur le milieu marin tout en garantissant la sécurité des câbles vis-à-vis des agressions externes (chalutage...).





#### Point sur les études réalisées en 2020

Tout au long de l'année, de nombreuses études ont été réalisées pour affiner le projet, rechercher les meilleurs tracés pour les câbles en prenant en compte les enjeux environnementaux et les contraintes techniques.

#### Les études environnementales

#### Les études sur terre

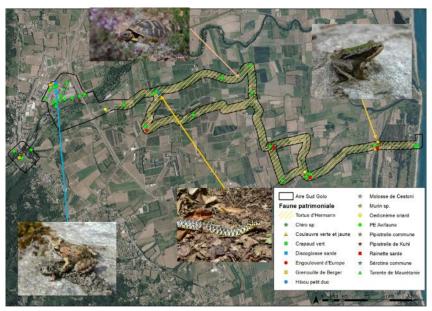
EDF et Terna se sont appuyés sur un bureau d'études spécialisé en biodiversité pour réaliser l'état initial de l'environnement au sein de chaque fuseau de moindre impact.

Les inventaires faune et flore ont mis en évidence toute la richesse et la variété de la biodiversité en Corse, en examinant l'ensemble des composantes de l'environnement local :

- Les habitats naturels
- La flore
- Les oiseaux
- o Les reptiles et amphibiens
- Les insectes
- Les chauves-souris.

Ces études ont été réalisées sur une période complète d'un an, avec des inventaires sur site renouvelés chaque saison. Pour exemple, dans le secteur sud Bastia, les périmètres retenus pour les prospections de terrain entre le point d'atterrage à Cap Sud Village et la station de conversion de Lucciana sont les suivants :

- Autour de la station de conversion : zone d'inventaire de 75mètres aux alentours de la future station de conversion.
- Le long de la ligne souterraine : corridor de 150 mètres de large centré sur chaque tracé, élargi ponctuellement au droit d'enjeux écologiques et des principaux travaux envisagés (passage des sous-œuvre...).
- Le long de la ligne aérienne existante entre Bastia et Lucciana : zone d'inventaire de 50 m par pylône, élargi parfois pour intégrer les enjeux liés aux plates-formes de travaux et aux accès à la ligne.



Exemple d'inventaire réalisé sur la faune locale le long des tracés potentiels de la ligne au sud du Golo Une démarche similaire a été menée dans le secteur de Bonifacio





#### Les études en mer

La sensibilité particulière des milieux marins a nécessité l'intervention de bureaux d'études spécialisés (Setec) et le recours à des techniques adaptées.

Il s'agissait aussi d'intervenir dans un milieu moins régulièrement exploré que l'environnement terrestre. Là encore les études ont permis d'approfondir la connaissance du milieu dans l'emprise du fuseau.

Des techniques adaptées ont été mises en œuvre pour effectuer les inventaires nécessaires :

- Utilisation d'engins de plongée appelés ROV permettant de filmer les fonds marins
- o Campagnes de plongées pour identifier les espèces présentes
- o Prélèvement de sédiments pour analyser la diversité des espèces présentes
- Interventions spécifiques dans les herbiers de posidonies, avec l'appui d'experts de l'université de Corte. Ainsi, les études menées pour le projet SACOI3 ont été l'occasion d'étudier la vitalité de l'herbier de posidonie et d'enrichir les travaux de suivi menés par le GIS Posidonie.

Les moyens de la COMEX ont été mobilisés pour l'observation des grandes profondeurs.



Campagne de plongée



ROV permettant de filmer les fonds marins



Prélèvement de sédiments





#### Les études techniques

#### En milieu terrestre

Le passage des câbles en souterrain doit tenir compte des contraintes techniques du sous-sol mais aussi des secteurs particuliers à traverser tels que des cours d'eau, des voies ferrées ou des 2x2 voies.

Ainsi, avant de proposer un tracé, on s'assure de sa faisabilité technique.

En 2020, des travaux préliminaires ont été réalisés pour déterminer les contraintes et les enjeux techniques le long des tracés envisagés. Ces travaux consistent à effectuer

- des relevés topographiques,
- des études de sol (géotechniques et géophysiques)
- la recherche des réseaux souterrains existants,

Ils ont permis de consolider la faisabilité technique des solutions envisagées.

#### En milieu maritime

La problématique est la même en milieu marin. Il faut s'assurer de la bonne connaissance des fonds marins pour définir le tracé final et l'installation des câbles, tout particulièrement au niveau des zones d'atterrage et à proximité du littoral.

Dans le secteur de la réserve des Bouches de Bonifacio, ces travaux ont été réalisés avec l'appui du personnel de la réserve pour que le positionnement des barges nécessaires à la réalisation de l'étude puisse éviter les endroits sensibles sur le plan environnemental.





# 2.3 - La concertation avec le public sur la recherche des tracés

## Les échanges avec le public

Durant toute l'année 2020, EDF et Terna ont maintenu des relations étroites avec les élus des communes concernées par les fuseaux de passage des câbles, au sud de Bastia et à Bonifacio.

Avec leur appui, des temps de rencontres ont été organisés avec les habitants de ces communes afin de partager l'avancée des études et de présenter les projets de tracés envisagés au sein de chaque fuseau.

#### A Bonifacio

Des rencontres de proximité ont été organisées avec les riverains concernés par les tracés étudiés sur la commune de Bonifacio.

En présence des élus locaux, EDF, Terna et leurs bureaux d'études ont expliqué aux riverains le déroulement et la finalité des études en cours, les enjeux identifiés, les opportunités et les contraintes de passage des câbles. Ces rencontres ont eu lieu entre juillet et septembre 2020 permettant de toucher le maximum de personnes, notamment en période estivale.

#### Au sud de Bastia

Les élus des communes concernées par les futures lignes sous-marines et souterraines, la station de conversion de Lucciana et la dépose la ligne existante entre Lucciana et Bastia ont été rencontrés au cours de l'année 2020 pour partager l'avancée des études.

En fin d'année, **le 15 décembre 2020, une réunion publique** - en distanciel pour des raisons sanitaires - a été organisée pour présenter aux habitants le tracé préférentiel envisagé au sud du Golo depuis l'atterrage à Venzolasca jusqu'à la station de Lucciana.



Un important **dispositif d'information** a été mis en place pour permettre au public de participer à cette réunion : annonce dans Corse Matin, affichage dans les lieux publics, relais sur les sites internet des mairies et mailing personnalisé auprès des participants à la concertation publique de 2019.

Affiche en mairies et annonce dans Corse Matin







Information sur la réunion publique en mairie de Venzolasca

Une quarantaine de personnes ont participé à la réunion : des habitants du sud Bastia, des élus locaux et des membres d'associations environnementales et de riverains.



Diffusion de la réunion sur internet via l'interface Zoom

#### Cette réunion a été l'occasion :

- de rappeler la consistance du projet, ses caractéristiques techniques et notamment les travaux à prévoir pour la pose des câbles au fond de la mer et leur enfouissement sur terre
- de confirmer l'opportunité que représente la solution retenue de passer par le sud du Golo et permettant de déposer la ligne actuelle entre Lucciana et Bastia
- de décrire les études réalisées dans le secteur et conduisant à la proposition d'un tracé sous-marin et souterrain préférentiel pour les futurs câbles.





Les questions du public ont porté à la fois sur la dépose de la ligne existante, la pertinence du choix du tracé et les effets des travaux de pose des câbles sur les fonds marins et le long des voiries.

L'association de riverains « Collectif pour la solution Sud Golo » a confirmé l'attente des habitants du secteur de Furiani concernant la dépose de la ligne existante, tandis que le représentant de l'association ADN Passpartou s'est montré attentif aux effets du projet sur l'environnement marin et notamment les posidonies.

L'intervention d'un représentant du Conservatoire du Littoral a permis d'exposer le projet d'aménagement prévu sur le site de Mucchiatana à Venzolasca à Cap Sud Village. EDF et Terna ont montré comment ce projet sera intégré aux modalités de réalisation de l'atterrage des futurs câbles dans le secteur.



Réunion en distanciel





### La newsletter du projet

Pour permettre à l'ensemble des parties prenantes et au public de suivre l'avancée des études et de la concertation, EDF et Terna ont créé la newsletter « InfoS@coi ».



Un premier numéro a été réalisé mi 2020 et adressé à l'ensemble des parties prenantes de la concertation et aux habitants s'étant inscrits lors des différentes rencontres de concertation.

Elle a été mise à disposition du public sur le site internet du projet www.sacoi3.fr.

D'autres numéros sont prévus au cours de l'année 2021 et par la suite pour maintenir un lien régulier d'information entre les maîtres d'ouvrages, le garant de la concertation et le public.





## La concertation en période de crise sanitaire

EDF et Terna ont souhaité poursuivre les études et la concertation durant toute l'année 2020, malgré les très fortes contraintes sanitaires mises en place tout au long de l'année et les différentes périodes de confinement.

#### La réorganisation des échanges entre les partenaires du projet

L'organisation entre EDF et TERNA a été adaptée dès les premières tensions sanitaires en Italie début février. Les équipes de Terna et leurs bureaux d'études italiens ont subi un confinement très strict qui a empêché tout déplacement jusqu'au mois de juin et a décalé le début des études de terrain.

Durant cette période, il a également fallu gérer l'incertitude liée à la fin du confinement, et par la suite l'obligation de mise en quarantaine des équipes mobilisées lors de leur retour en Italie.

Une organisation spécifique a été mise en place favorisant la multiplication des échanges à distance. Ainsi, la généralisation des outils numériques (Teams / Skype) a permis la tenue de réunions à distances beaucoup plus nombreuses et plus resserrées que dans un contexte de réunions en présentiel.

Finalement, ce mode d'organisation a permis de maintenir voire de renforcer la collaboration entre les équipes italiennes et françaises mobilisées sur ce projet, même si le manque de rencontre physique rend certains sujets plus complexes à traiter.

Ces échanges à distance ont également fonctionné avec les organismes mobilisés sur le projet et partenaires des études : services de l'État, collectivités et les différentes parties prenantes.

#### L'adaptation du planning des études sur le terrain

En 2020, pour maintenir le calendrier général du projet, il était nécessaire de réaliser une grande partie des études sur le terrain, notamment aux périodes propices pour les inventaires environnementaux terrestres et maritimes.

Des modalités de respect des règles sanitaires et de distanciations ont été mises en place pour permettre aux bureaux d'étude d'effectuer leurs enquêtes de terrain aux moments voulus. Par exemple, lors des visites sur site le long des tracés, une vigilance particulière a permis de limiter les interfaces avec le public.

Pour les études marines, les équipes spécialisées venant du continent ont dû adapter leur planning pour tenir compte des règles sanitaires.

#### L'organisation de réunions publiques en distanciel

En 2019, les permanences publiques, réunions et ateliers ont permis des rencontres fructueuses avec les habitants. Ces échanges en présentiel permettent de mieux se connaître, mieux s'écouter et mieux se comprendre.

En 2020, ces échanges ont, par la force des choses, étaient organisés en distanciel, comme ce fut le cas lors de la réunion publique du 15 décembre pour le secteur du Sud Bastia.

On a pu constater que les outils collaboratifs de type Zoom, Teams... sont de mieux en mieux utilisés par la population et tout particulièrement par les parties prenantes de la concertation : services, associations...

Au final, le pilotage du projet, les échanges avec les parties prenantes, les études sur le terrain et la concertation avec le public ont pu se dérouler presque naturellement... chacun ayant fait les efforts d'adaptation nécessaires.





### En conclusion

#### Principaux enseignements de la concertation et des études en 2020

L'ensemble des études nécessaires au choix des tracés préférentiels au sein de chaque fuseau ont été réalisées.

- La co-construction de ces études avec les services de l'État et les collectivités et les organismes spécialisés concernés a permis d'affiner les tracés de passage des câbles.
- Les échanges avec les habitants dans les secteurs concernés au sud de Bastia et sur Bonifacio se sont inscrits dans la continuité de la concertation publique initiée en 2019, en lien avec le garant, Bernard-Henri LORENZI.
- Les contraintes sanitaires ont bouleversé l'organisation de l'ensemble de ces études et de la concertation mais les adaptations mises en place ont permis de maintenir globalement le calendrier initial.
- Quelques échéances ont toutefois été décalées sur l'année 2021, à l'instar de la réunion publique prévue avec les habitants de Bonifacio pour présenter le tracé préférentiel de la ligne sous-marine et souterraine et l'emplacement du poste de transition avec la ligne aérienne existante.

#### Planning du projet en 2021

L'objectif en 2021 est de préparer et d'engager la phase d'instruction administrative du dossier d'enquête publique.

Pièce maitresse de ce dossier, l'étude d'impact devra être finalisée mi 2021, pour une enquête publique envisagée en fin d'année.

Les grands jalons du projet sont les suivants :

2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	4 <sup>ème</sup> trimestre 2021	Mi 2022
Dépôt du dossier d'enquête	Début de la phase d'enquête publique	Obtention des autorisations





#### La poursuite de la concertation avec le public en 2021

Pour permettre au public de se préparer au mieux à l'enquête publique et pouvoir y contribuer dans les meilleures conditions, EDF et Terna ont souhaité mettre en place plusieurs outils d'information et temps d'échanges avec le public au cours de l'année 2021.

Il est ainsi prévu d'organiser :

- de nouveaux **ateliers territoriaux** pour les habitants et riverains, notamment sur les secteurs Sud Bastia et Bonifacio, pour partager le contenu du dossier d'enquête publique ;
- des **permanences publiques** tout le long de la ligne entre Bastia et Bonifacio, pour aller la rencontre du public et présenter les modalités de l'enquête publique ;
- des groupes de travail thématiques pour poursuivre l'enrichissement des études avec les parties prenantes;
- le maintien à jour du **site internet de la concertation**, avec possibilité pour le public d'adresser leurs questions et avis ;
- l'envoi de la **newsletter du projet** auprès des parties prenantes et de tous les habitants intéressés ;
- la publication de ce **rapport annuel d'activités** permettant de partager avec tous l'avancée des études et des échanges
- et la poursuite des modalités de gouvernance du projet à travers les réunions régulières du **Comité** de pilotage et du **Comité technique**.



